

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 2 (2004)
Heft: 7: Nouvelles technologies

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial



par
**Pierre
Boillat**

Journaliste,
Membre de la
Commission
Nouvelles
technologies
de l'ADIJ

Deuxième année.
Paraît 4 fois/an.

Abonnement annuel:
CHF 50.-

Prix du numéro:
CHF 14.-

Annonces
publicitaires:
Secrétariat
de l'ADIJ
Moutier

Photos couverture:
© Atelier Rue du Nord,
Delémont;
Alain Sermet, Bienne

Les limites des nouvelles techniques de l'information

Il me souvent qu'à l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, on voyait dans le télétravail une ouverture exceptionnelle pour les régions périphériques. Il n'en a rien été et ce ne le sera jamais. Parce que l'informatique n'a pas de frontière, et surtout pas les nôtres.

Aujourd'hui, on n'imagine pas travailler sans un ordinateur. C'est oublier que cette machine aussi bête – elle ne connaît que deux chiffres, 0 et 1 – qu'extraordinaire, est toute jeune. Pas encore à l'âge de l'AVS pour ses premières applications, pas encore majeure pour sa généralisation.

Et oui, les premiers «MAC» n'ont pas encore vingt ans et les premiers ordinateurs personnels basés sur l'empire Microsoft sont encore plus jeunes.

Alors, on peut comprendre qu'au début des années quatre-vingts, l'informatique, qui occupait déjà des industriels régionaux spécialisés dans la micro-mécanique, pouvait ressembler à la poule aux œufs d'or. Il n'était plus nécessaire d'habiter Zurich pour établir une comptabilité, faire de la correspondance ou de la prospection. Avec l'avantage de permettre à l'employé d'accomplir chez lui la tâche confiée à l'heure qui lui convenait. Le télétravail allait nous sauver: une main-d'œuvre qualifiée, avec des salaires moindres et des frais généraux limités. Le nirvana, quoi !

Le nirvana, on l'a trouvé: en Inde ou en Irlande, par exemple, mais pas chez nous. Parce que, là-bas, les gens sont aussi intelligents que nous et les conditions financières nettement plus favorables. Et, aujourd'hui, lorsque vous téléphonez à untel, il y a des chances que la réponse vienne d'outre-Manche, voire de Lausanne mais en aucun cas de Porrentruy. Même plus pour les PTT, aujourd'hui Swisscom, qui ont pratiquement abandonné leur site de décentralisation ajoutot du 111.

Si le télétravail est un mythe pour le développement économique dans nos régions à haut niveau de vie, cela ne signifie pas encore que les nouvelles technologies de l'informatique ne représentent aucune chance. Il faut admettre, tout d'abord, que la technologie même de l'informatique est créatrice d'emploi. Il suffit de voir les nombreuses PME qui se sont créées chez nous. En outre, et c'est le plus important, le génie est la meilleure source de développement. On connaît plusieurs entreprises qui, de Porrentruy au Noirmont par exemple, ont développé des logiciels qui se vendent en tout cas dans la Suisse entière, qu'il s'agisse de la CAO (conception assistée par ordinateur) ou la PAO (production assistée par ordinateur), ou encore de la gestion des assurances sociales. Mais, par manque d'imagination, de clairvoyance, d'audace et de volonté des acteurs tant publics que privés, le télétravail, lui, n'est plus pour nous, sans jamais l'avoir été. Même si les politiques en ont entretenu l'illusion.

SOMMAIRE

Editorial - Sommaire	3
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES	
Une société de l'information	
Sens, enjeux, limites	
Perspectives dans nos régions	
LE DOSSIER	
La société de l'information en perspective	4
Par Michel Bassand	
Maîtriser la technologie de l'information: le sens et les enjeux?	8
Par Pierre Crevoisier	
Des réseaux à service unique... au réseau multiservices	12
Par Alain Sermet	
Le coup de gueule: ADSL: des «autoroutes» de la société de l'information	15
Par Pierre-Robert Girardin	
Gestion des connaissances: de nouveaux outils pour répondre à de nouveaux enjeux	16
Par Hervé Sanglard	
Avons-nous raté le train des nouvelles technologies?	19
Par Marcel Maillard	
Femmes et nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)	21
Par Diane Reinhard	
Entreprise, innovation et conjoncture Que nous apprend l'histoire?	24
Par Béatrice Veyrassat	
La conjoncture dans nos régions	29
Par Jean-Paul Bovée	